



Fonds social des apprentis

publié le 05/04/2018 - mis à jour le 06/04/2018

Descriptif :

Fonds social spécifique apprentis

Un fonds social spécifique existe, géré par le Centre de formation des apprentis de l'académie de Poitiers. En cas de difficultés financières d'un élève ayant le statut d'apprenti, il faudra solliciter directement le service de gestion en la personne de Mme Blais. Un dossier sera constitué et envoyé pour étude au CFA Académique.

Le gestionnaire



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.